

TABLE RONDE 1 – Education Inclusive – Mercredi 5 octobre 11h-13h

Sensibilisation à l'école sur le handicap, Monaco
Awareness on disabilities in schools in Monaco

Elodie koukoui - ekoukoui@gouv.mc

Mesdames, Messieurs, chers collègues bonjour,

Tout d'abord je suis très honorée d'avoir l'opportunité de présenter ce projet dans le cadre de ma première participation et en profite pour remercier chaleureusement l'équipe en charge de l'organisation. Je m'appelle Elodie KOUKOU, j'assume les fonctions de Délégué chargé des Personnes Handicapées pour la Principauté de Monaco et suis également responsable de la Division Inclusion Sociale et Handicap du Gouvernement.

Le projet que je vais vous exposer aujourd'hui a vu le jour en décembre 2013. M.GALTIER, mon prédécesseur, membre de ce comité, et l'équipe de travailleurs sociaux du Gouvernement Monégasque sous ma responsabilité avons alors souhaité, dans le cadre des rencontres monégasques annuelles du Handicap, proposer une journée de sensibilisation au handicap à destination des scolaires. En partenariat avec la Direction de l'Education Nationale, nous avons alors organisé une journée éducative sur la thématique de l'accessibilité, par une approche à la fois didactique et ludique, privilégiant la mise en situation et l'interaction avec des jeunes adultes de la Principauté présentant un handicap moteur ou sensoriel. L'ensemble des élèves des classes de CM2, âgés de 10-11 ans, d'une école primaire avait participé à la manifestation, soit environ 75 enfants.

Devant le succès rencontré par cette journée et la participation enthousiaste tant des enfants que des enseignants, le Directeur de l'école nous a alors demandé de monter un projet pouvant être reconduit annuellement visant à sensibiliser l'ensemble des élèves aux différents handicaps, en s'adaptant à chaque âge. Chaque élève bénéficierait donc d'une formation au handicap tout au long de son parcours scolaire dans le cycle primaire (soit pendant 5 ans). C'est ainsi que mes collaboratrices éducatrices spécialisées et moi-même avons imaginé ces ateliers avec, pour leur réalisation, la participation de personnes handicapées volontaires et d'intervenants extérieurs.

Il est important de préciser que l'équipe pédagogique de l'école a été informée et sensibilisée en amont de la mise en place de ce projet.

Ainsi, pour la troisième année consécutive, l'ensemble des élèves de cette école primaire, soit environ 375 enfants âgés de 6 à 11 ans, bénéficie d'un programme de sensibilisation au handicap. Pour ce faire, une intervention d'1h30 est prévue annuellement dans chacune des 15 classes de l'école, animée conjointement par des éducatrices spécialisées de la Division Inclusion Sociale et Handicap (Gouvernement) et une ou plusieurs personne(s) handicapée(s).

Les séances se déroulent toujours selon la trame suivante :

Chaque atelier débute par un temps en classe entière de présentation du thème à l'aide d'un support PowerPoint avec les mots et phrases clefs mais également des illustrations adaptées à chaque âge. Pour certaines thématiques, ce temps peut également inclure la projection d'un court dessin animé ou film ou encore une discussion ouverte ou brainstorm. Une attention particulière est portée par les éducatrices sur la libre circulation de la parole au sein de la classe et le fait que chaque élève puisse exprimer son ressenti, son vécu ou ses interrogations sans crainte et sans gêne.

A la suite de ce temps, les élèves participent, en plus petit groupe, à des ateliers pratiques, de mise en situation, généralement co-animés par les éducatrices et les personnes handicapées.

Je propose maintenant de vous détailler le contenu de chaque séance.

.....

1- Commençons par les plus petits à savoir les classes de CP (élèves de 6 ans) pour lesquels le thème abordé est « Handicap visuel - Vie quotidienne et l'alphabet BRAILLE ».

L'éducatrice débute la séance en posant des questions simples aux enfants comme : « A quoi reconnaît-on une personne mal voyante ? Une personne non voyante ou aveugle ? ». Elle poursuit ensuite l'échange avec la classe à partir d'illustrations de personnes non voyantes dans les activités de la vie quotidienne (téléphonant, faisant les courses, jouant de la musique ou repassant) puis par la présentation des aides techniques aux déplacements en ville et dans le quotidien et de l'alphabet BRAILLE. Enfin, il est donné des conseils simples sur la manière de guider une personne aveugle ou malvoyante.

Ensuite, les élèves participent, en demi groupe, à 2 ateliers pratiques à savoir un atelier KIM (de toucher et d'identification) dans le noir animé par une éducatrice et une personne non voyante et une Initiation au Braille avec apprentissage de l'écriture du prénom.

Enfin, l'ensemble de la classe se retrouve autour de la lecture d'un conte en Braille par une personne non voyante, ce qui impressionne toujours beaucoup les enfants.

.....

2- Pour le niveau supérieur soit les classes de CE1 (élèves de 7 ans), le thème retenu est : « Handicap moteur : accessibilité et sport adapté ».

Dans un premier temps, l'éducatrice présente à la classe ce qu'est le handicap moteur, les adaptations et aménagements réalisés dans la ville à partir de photos de lieux qui leur sont familiers puis certaines aides matérielles pour la vie quotidienne et les déplacements. Elle aborde ensuite la définition de l'accessibilité toujours à partir d'exemples concrets dans la ville mais également au sein de leur école. Enfin elle présente l'Handisport. Cette intervention est suivie de la projection d'un petit documentaire intitulé « Comment l'enfant vit avec son handicap ? ».

Dans un second temps, les élèves sont mis en situation par la réalisation d'un parcours moteur en fauteuil roulant ou encore l'initiation à certains Handisports comme le tennis et le Basket Ball avec des sportifs de haut niveau dans ces disciplines.

.....

3 - Les classes de CE2 (élèves de 8 ans), quant à elles, abordent le thème : « Handicap auditif - Vie quotidienne et Langue des Signes (LSF) ».

L'éducatrice débute son intervention par un rappel sur ce que sont les 5 sens. Puis, à partir d'une histoire imagée autour de 3 enfants atteints de surdité ou déficience auditive, elle fait découvrir aux élèves ce que peut vivre et ressentir un enfant atteint de handicap auditif, le parcours jusqu'au diagnostic, les causes possibles de ce handicap (avec des notions simples sur les mécanismes de l'audition). Ensuite elle présente la langue des signes, le fonctionnement des appareils auditifs, les différents professionnels qui interviennent autour de l'enfant, son parcours scolaire et enfin les aides techniques de la vie quotidienne.

S'en suivent deux ateliers pratiques en groupe, animés par les éducatrices et une personne atteinte de surdité diplômée en Langue des signes, où les élèves s'initient à la communication non verbale par des jeux de mimes et des notions en langue des signes. Ainsi, à titre d'exemple, chaque enfant apprend à signer son prénom.

.....

4- Pour les classes de CM1 (élèves de 9 ans), le thème choisi est : « Déficience intellectuelle - intégration scolaire et solidarité ».

Après avoir questionné les élèves sur ce qu'est la déficience intellectuelle selon eux, l'éducatrice introduit la notion de quotient intellectuel selon la classification de l'OMS, quelques données générales pour s'attacher ensuite à développer les répercussions possibles de cette déficience dans la vie de la personne. Dans un second temps, sont abordés les thèmes de l'intégration scolaire et de la solidarité sous forme de discussion avec la classe. S'en suit la projection de 2 petits films sur l'intégration scolaire et la solidarité puis un moment de débat avec les élèves.

Enfin, les élèves participent à un atelier de mise en situation sous forme de théâtre d'improvisation. Répartis en groupe de 3-4 enfants, un petit scénario de départ, en lien avec le thème, leur est proposé. Chaque élève choisit de jouer un personnage afin de mettre en scène, devant le reste de la classe, une situation de vie quotidienne d'enfants en situation de handicap à l'école dans laquelle 2 personnages ont des rôles prédéfinis et un troisième improvise. Chaque scénette est suivie d'un petit temps de débat où les participants mais également les spectateurs peuvent exprimer leurs ressentis mais aussi par exemple partager leurs réactions sur l'attitude de tel ou tel personnage.

.....

5 - Enfin, avec les plus grands, âgées de 10-11 ans, en classe de CM2, un thème plus complexe est abordé à savoir « Handicap et société ».

La séance débute par un brainstorm autour du terme handicap suivi d'un échange sur la définition du handicap (visible ou non visible, dès la naissance ou après un accident, temporaire ou permanent

etc.). Sont ensuite abordés succinctement les différents handicaps. Puis, l'éducatrice présente le contexte monégasque (droits de la personne handicapée, commission d'évaluation du handicap etc.) et enfin les différents métiers liés à l'accompagnement de la personne handicapée.

Dans un second temps, un jeu des « petits inventeurs » est organisé. Les élèves, répartis en groupe, se voient remettre une énigme avec deux composantes : une situation de la vie quotidienne et un handicap, par exemple : « une personne non voyante doit retrouver ses paires de chaussettes après avoir fait une lessive » ou « une personne sourde doit se réveiller à 7h30 ». Ils doivent alors inventer une aide technique afin d'y répondre. Après un temps de restitution par les groupes de leurs inventions, l'éducatrice présente à la classe les aides techniques et matérielles existantes.

.....

A l'issue de chacune des séances, un livret de bord individuel est remis à l'élève résumant le contenu de l'intervention avec un vocabulaire adapté à chaque âge, et des petits jeux ou quizz en rapport avec le thème, afin que les enfants puissent garder une trace de l'atelier de sensibilisation et le partager en famille.

Un reportage photo est également réalisé puis fait l'objet d'une exposition dans le hall de l'école.

Je vous remercie de votre attention.